

de gaspiller encore des millions en frais de creusement sans cesse à renouveler. Il s'agit là des capitaux nationaux, et non ceux de Montréal.

“ Québec fait partie du Dominion tout comme Montréal. et nous ne voyons pas en quoi le pays s'enrichirait en dépensant des millions pour créer un port de mer artificiel quand il a les plus belles rades du monde, qui ne lui coûtent pas un sou, attendu que c'est la nature elle-même qui les lui a données.”

Nous avons cru jusqu'à présent que le progrès consistait non pas seulement à utiliser toutes les ressources naturelles et que, justement il résidait dans ce besoin, inné chez l'homme, de réparer les erreurs de la nature. La nature s'est évidemment fourvoyée en donnant à Québec, qui ne sait pas ou ne veut pas savoir s'en servir, un port de mer, et comme le dit avec raison notre confrère, une des plus belles rades du monde entier. Passons.

On a creusé dernièrement le canal de Manchester, en Angleterre ; celui de la Baltique, en Allemagne ; auparavant, dans un tout petit pays, la Belgique, on avait fait de Gand un port de mer. Berlin veut être port de mer. Paris veut être port de mer. Voilà, ce nous semble, bien des travaux artificiels et cependant, il y a, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique et en France, des ports de mer offrant toute sécurité, des rades pouvant abriter de nombreux vaisseaux, bien plus nombreux que ceux qui les fréquentent.

Et les gouvernements de ces pays n'ont pas hésité, n'hésitent pas à dépenser les centaines de millions que coûtent ces travaux. Disons-nous à notre confrère pourquoi on a percé le canal de Suez, pourquoi le percement du canal de Panama, et la libre pratique du canal de Nicaragua sont attendus et espérés du monde entier ?

Notre confrère sait mieux et plus qu'il ne veut paraître, mais il a peur que Montréal, progressant encore et se développant davantage, sa ville natale qui est resté à moitié chemin ne s'arrête tout-à fait. L'amour du clocher l'attache aux rives québécoises et il ne voit pas plus loin. “ Québec,” dit-il, “ fait partie du Dominion comme Montréal et nous ne voyons pas en quoi le pays s'enrichirait en dépensant des millions pour créer un port de mer artificiel.”

Mais, c'est bien cela, Montréal fait partie du Dominion et Montréal a confiance que le gouvernement ne l'oubliera pas.

Voyons, franchement, est-ce que Montréal n'a pas droit à quelque chose ? Nous allons faire parler les chiffres :

Tous les ports de la Province.	PORT DE		Tous les ports de la Province.
	Montréal.	Québec.	
1883	\$47,063,993	\$5,193,370	\$58,191,653
1894	45,433,357	5,204,849	55,792,469
1895	40,911,819	4,289,010	50,247,638
Exportations	\$50,321,896	\$3,555,997	\$57,731,111
Importations	51,030,999	3,625,586	58,731,059
1895	41,072,635	3,514,337	48,462,282

Ces chiffres ont une éloquence que notre confrère ne mettra pas en doute. S'il veut les vérifier, qu'il se reporte aux pages 530 et 531 des tableaux du commerce et de la navigation du Canada pour l'année 1895. Comme nous, il verra que le port de Montréal seul englobe 81 0/0 du montant total des exportations et 86 0/0 du montant total des importations des ports de la Province.

Qu'est ce à dire, sinon que Montréal est la tête de la navigation du Canada de même qu'elle en est la métropole commerciale et industrielle.

Et notre confrère croit-il sincèrement que le Canada s'enrichirait en laissant se perdre le port de Montréal ? Croit-il que la région des grands lacs et les pays de l'ouest qui s'approvisionnent à Montréal ne font pas eux aussi partie du Dominion et qu'ils n'ont pas intérêt à voir le port de Montréal, non seulement rester ce qu'il est, mais se développer et grandir ?

Plus loin vont les vaisseaux dans l'intérieur des terres, meilleur marché sont les frets et les prix du transport. Ni l'ouest de la Province de Québec, ni l'Ontario, ni le Manitoba, ni le Nord-Ouest qui, eux aussi, font partie du Dominion, n'ont intérêt à changer le port de Montréal pour celui de Québec

Et, dans toute l'étendue du territoire des provinces que nous venons de nommer, il n'y aura qu'une seule voix pour demander le creusement du chenal et du port de Montréal ; il n'y aura, dans le concert, qu'une seule voix discordante et ce sera celle d'un journal commercial qui ne sait pas s'élever au-dessus des

intérêts de clocher et qui, sous prétexte d'économies aimerait à voir sombrer les richesses acquises.

S'il s'agit de construire un pont à Québec, notre confrère en est, et il a raison, même si ce pont doit être construit avec les capitaux nationaux. Mais Montréal, allons donc !

Notre confrère sait-il ce qu'il appelle les capitaux nationaux ? Nous allons le lui dire.

Les droits perçus sur les importations à la douane forment, comme tout le monde le sait, le revenu principal, et pour ainsi dire unique, du gouvernement fédéral, examinons donc qui fournit ces capitaux nationaux.

Provinces	1893	1894	1895
Ontario.....	\$8,661,581	\$7,475,142	\$7,128,749
Québec.....	8,142,444	7,723,380	6 968,975
N.-Ecosse .	1,224,848	1,203,789	1,160,101
N.-Bruns. .	1,058,718	1,012,782	942,310
Manitoba...	693,293	602,466	484 252
Col.Britan.	1,220,522	1,189,414	1,053,691
I.-P.-E.....	142,745	161,836	136,137
Ter. N.-O..	17,561	11,012	13,055

La plus grosse part, la presque totalité, comme il est facile de le voir, incombe au Canada d'au-delà de Québec, c'est-à-dire du Canada qui a sa tête d'approvisionnement à Montréal même, et cette partie du Canada, comme nous l'avons dit tout à l'heure, perdrait à voir Montréal disparaître comme port de mer.

Mais qu'est donc Québec, à côté de toute cette partie du Canada pour récriminer contre une mesure qui s'impose dans l'intérêt même du pays tout entier.

Voyons donc un peu ce que paie à l'Etat le port de Québec ? Quelle est donc sa part dans les 20 millions ci-dessus versés annuellement au fonds des capitaux nationaux ?

Droits perçus en	A Québec.	A Montréal.
1893.....	781,720	7,078,709
1894.....	763 461	6,653 299
1895.....	723,371	5,983,342

Qu'on rapproche ce que rapporte au Trésor le port de Québec et ce que produit celui de Montréal, comme nous venons de le faire et la conclusion se tirera d'elle-même.

L'Etat doit aide et protection à ceux dont il exige des sacrifices. S'il demande beaucoup à Montréal, Montréal a le droit de demander beaucoup à l'Etat pour assurer son existence. Une ville qui fournit au Trésor le tiers de son revenu n'est pas une ville qu'on laisse périr de gaieté de cœur.

La Semaine Commerciale traite parfois de questions d'économie politique, nous lui demanderons donc de répondre à cette simple question